ché à un arbre ; il a eu la poitrine traversée par 21 balles.

Le général Fournier fait partie du 41 régiment d'infanterie, Ayant de monter, le major Sanlaza a crié : Vive la République !

Ajoutons que le procureur-général de l'armée, M. le général Avril de Lenpolt, a été nommé commandant de place à Tanger.

Le Pelaez, fils du Palanca, pour lui, prononcé la sentence de la cour de cassation militaire concernant le major Panima et ses co-accusés. La justice a condamné le sergent de tous les condamnés et a rejeté la commutation de la peine de mort prononcée contre le major Panima, à la peine de quinze années de travaux forcés.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

Le retour d'Eyraud

Saint-Nazaire, 29 juin. — Le paquebot *Lafayette*, arrivé ce matin à quatre heures à Santander, en est reparti à onze heures, après avoir laissé le courrier.

Aucun passager n'a été embarqué.

Le *Lafayette* arrivera, selon toutes probabilités, à Saint-Nazaire lundi dans la matinée. Il paraît que les autorités hésitent encore à faire parler, pour cause de choléra, il ne fera pas escale à Santander.

Le directeur du service de santé a avisé M. Lhoste, agent général de la Compagnie transatlantique à Saint-Nazaire que, puisque le *Lafayette* ne prendrait en Espagne ni passagers ni marchandises, il ne serait pas soumis à la quarantine, si l'état sanitaire du bord était reconnu bon.

Un grand nombre de journalistes parisiens sont arrivés ici.

La population de Saint-Nazaire est en grand émoi à cause de l'arrivée d'Eyraud. On ne parle en ville que de l'assassin de Gouffé. On s'entretient du crime, de Gabrielle Bompard, d'Eyraud et de ses nombreuses aventures depuis qu'il a quitté la France.

Les photographes de la ville et les amateurs de photographie se proposent de photographier le débarquement. Ils prennent leurs glaces en conséquence, relevant, lorsqu'il faut, plaque.

La police de sûreté n'a jusqu'ici prise encore aucune mesure pour le débarquement.

On ne sait pas encore si Eyraud sera remmené à Paris dans le train spécial réservé aux passagers de la Compagnie transatlantique, ou si l'on attendra le départ du premier train ordinaire.

Toutefois, il est probable que l'on épargnera à Eyraud un séjour à Saint-Nazaire, même de quelques heures, et qu'il sera conduit et installé dans le train transatlantique dès l'arrivée du *Lafayette*.

Saint-Nazaire, 29 juin. — Le « Lafayette » ayant à bord Eyraud arrivera demain matin vers quatre heures. Le prisonnier continuera immédiatement sa route sur Paris par le train transatlantique.

Dernière Heure

UN JOCKEY TUÉ

Notre correspondant lyonnais nous télégraphie :

Lyon, 29 juin. — Les courses de Lyon ont donné lieu *aujourd'hui à un accident* dû au terrain détrempé par les pluies de ces derniers jours.

A la 3e course, prix du Grand-Camp, Thom Lashmar, montant Noaman, est tombé au premier obstacle et a reçu un coup de pied de cheval à la nuque.

Transporté sous la tente du service médical, Thom Lashmar est mort une demi-heure après, sans blessures apparentes.

On croit à une déchirure de la moelle épinière.

Lashmar était âgé de 25 ans, marié et père de deux enfants. C'est la première fois qu'il courait en steeple.

Parmi les autres courses, quatre autres jockeys sont tombés mais ne se sont fait que des blessures sans gravité.

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE

Nîmes, 29 juin. — Le parquet de Nîmes s'est transporté ce matin à la gare pour faire une enquête sur la mystérieuse affaire suivante :

Ce matin, à l'arrivée du train correspondant avec le rapide de Paris à Marseille, un employé de la gare a constaté dans un compartiment d'une voiture de Paris à Cerbère de nombreuses taches de sang sur un coussin oreiller pris à Paris, qui portait la trace d'une main sanglante.

Le seul voyageur qui se trouvait dans cette voiture était M. Lisbonne, sénateur de l'Hérault, qui a déclaré avoir vu monter à Paris, dans ce compartiment, deux jeunes gens qui seraient descendus à Tarascon.

Le wagon a été détaché à Nîmes où il a été examiné par les magistrats.

On a télégraphié sur tous les points de la ligne.

LE SEL DE CUISINE, REMÈDE

Nous cueillons volontiers dans la Semaine médicale du journal *Le Siècle*, les observations suivantes sur l'action thérapeutique du sel de cuisine.

Le sel de cuisine a été de tout temps employé en médecine, et c'est vraiment une substance dont il ne faut pas oublier les propriétés, surtout quand on se trouve à la campagne et qu'il est difficile de se procurer les médicaments dont on peut avoir besoin.

Le chlorure de sodium administré à l'intérieur agit comme stimulant et, à haute dose, il est purgatif, il agit de même en lavement.

On l'emploie, non sans succès, dans le traitement des fièvres intermittentes et dans bien des cas où l'habitude d'en laisser fondre dans la bouche, ou en d'indigestion de fruits, dont la plus commune et la plus grave est celle des fraises.

On l'emploie encore en solution dans les cas de contusions, d'entorses, de luxations, soit en lavage, soit incorporé dans un mélange d'alcool et d'huile de lin, comme fondant, résolutif des engorgements ganglionaires. Des troisième et deuxième siècles avant Jésus-Christ, Apollonius fait une description semblable à la nôtre, et le docteur Ancelon prétend en avoir fait occasion révulsif, un bol partit dans le bras droit, par le phénomène et dans cette de certaines affections chroniques du tube digestif. On en fait aussi assez fréquemment usage dans l'asthme, sous forme de cigarettes et de lavement. Ce dernier moyen est utile dans le cas d'asphyxie et de congestion cérébrale.

Les chevaux de trait, le sel marin mérite d'occuper une place importante dans la thérapeutique, mais, comme on va le voir, ce n'est pas tout.

M. le docteur Talysine (de Moscou) vient de faire connaître un traitement employé dernièrement en Russie contre le rhumatisme chronique.

Il consiste à pratiquer des frictions sur les articulations malades avec du sel de cuisine mouillé. Après chaque friction on enveloppe le membre avec une compresse de linge.

La douleur et la tuméfaction articulaires ne tardent pas à disparaître et la guérison s'obtient en un espace de temps qui varie entre trois et quatre semaines.

Enfin, un médecin d'Edimbourg, le docteur Leslie, prétend guérir la névralgie faciale, l'odontalgie, le coryza chronique par l'application du chlorure de sodium sur la membrane muqueuse nasale, soit aspiré comme une prise de tabac, soit introduit au moyen d'un pulvérisateur. Il a marché du côté de la souffrance. La guérison serait instantanée.

Une pareille médication est tellement simple, tellement facile, qu'on ne risque rien de l'expérimenter. Si on ne s'en trouve pas mieux on ne s'en trouvera certainement pas plus mal. — Dr Mary-Dumesnil.

Chronique du Sport

Les Courses de Lille

Très belle journée hier à l'Hippodrome du Bois de la Deule pour la troisième réunion des courses de Lille, le temps incertain pendant la matinée s'était éclairci vers trois heures le soleil se fixer au beau fixe, les tribunes et le pesage ont été envahis par un public élégant tandis que de brillants équipages se rangeaient sur la pelouse, les diverses courses ont été d'ailleurs très intéressantes, celle du prix de la Ville de Lille notamment a donné lieu à quelques surprises et a été enlevée de haute lutte par « Nabab », battant « Sigard », favori de deux ou trois longueurs.

Prix spécial. — 4000 fr., pour chevaux de 3 ans, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné de prix principal, distance 2,500 mètres.

1er prix, Congrès, à M. Mars-Brochard, (Dodget), (56 kil.), Bett. 1 1/4.

2e, Fidès, au Baron Finot, (54 kil. 1/2), Bett. 1 1/2.

3e. Rosabella, au vicomte de Rainneville (54 kil. 1/2), Bett. 6/1.

Pari mutuel, unité de 5 fr. pour l'enceinte du pesage et les tribunes réunies gagnant 12 francs.

Prix du Parc. — 2000 fr. pour chevaux de 3 ans et au-dessus, de tous pays et de toute espèce, à vendre pour 3,000 fr. — Distance 1,500 mètres.

1er prix, Ste-Barbe, à M. Houze, (jument, 4 ans, 55 k.), 5/1.

2e, Jeanne la Folle, à M. Trox, (pouliche, 3 ans, 47 k. 1/2), Bett. 3/1.

3e, Douche, à M. Tirard, (pouliche 3 ans, 44 kil.), Bett. 2 1/2.

Au pari mutuel le gagnant a donné pour l'unité de 5 fr. 20 et placé 8,50. Jeanne la Folle placée a donné 10 fr.

Prix de la Société d'encouragement. — 3,000 francs pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, au prix à Paris, Chantilly, Maisons-Laffitte, St-Ouen, ni un des prix donnés par la Société dans les départements.

Distance 2,000 m.

1. Congrès. (Dadget), (pouliche 3 ans, 50 k. 1/2), à M. Mars-Brochard, 3/1.

2. Lin, (Gooch), à M. G. Ledat, (ch. 4 ans, 62 k.), 3/1.

3. Joliette, (Walton), à M. Th. Doudebès, (pouliche 3 ans, 50 1/2), 4/1.

Pari mutuel, gagnant 29 fr. Lin placé 9 f., Joliette placée 8,50.

Prix de la Ville de Lille, (handicap). 3,000 fr. pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Distance 3000 m.

1. Nabab (Crickmère), à M. Mars-Brochard, ch. 4 ans, 54 (7), 6/1.

2. Sigurd (Lane), à M. H. Hawes, ch. âgé, 63 k.), égalité.

3. Watteau (Walton), à M. Hawes, ch. âgé, 58 k.), 5/1.

Pari mutuel : Nabab gagnant 30,50.

Prix de Bellone. Steeple-chase militaire. 500 fr., objets d'arts au premier, au second et au troisième. Distance. 2,000 m.

Dix chevaux engagés.

Gagnant : Lance, (Jockey, 75 k.), à M. de Fontaine, march. logis au 10e chasseurs.

Courses de Béthune

Les courses de Béthune auront lieu le dimanche 6 juillet à trois heures de l'après-midi sur l'hippodrome de Labuissière.

Première course (Course au trot). — Prix de la Société d'agriculture, au trot attelé. 300 francs offerts par la société d'agriculture, 300 fr. au premier, 100 fr. au second, pour chevaux de 3 et 4 ans reconnus boulonnais, nés ou élevés dans l'arrondissement. Distance 2800 mètres.

Les engagements ne seront connus que lundi.

Deuxième course. — Prix de la pelouse, 500 fr. dont 200 fr. offerts par le Conseil général et 300 fr. par la Société hippique, 300 fr. au premier, 100 au second pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans le département du Pas-de-Calais. Distance 2800 mètres.

Volcan, à M. Lestarquis, de la Bassée. — Jasinthe, à M. Gossen de Fives-Lille. — Tient bon, à M. Oscar Facoulier. — Lisette, à M. Cantenine, de Roubaix. — Miraine, à M. Lesaing, d'Aubers.

Troisième course. — Prix du gouvernement (trot monté), 500 fr. offerts par le gouvernement de la République, 300 fr. au premier et les entrées, 100 fr. au second. Pour chevaux nés et élevés dans le département du Nord et du Pas-de-Calais.

Quatrième course. — Prix du Conseil général (trot monté) 1,100 francs offerts par le Conseil général : 700 francs au premier, 300 au second, 100 au second et troisième. Pour chevaux de 3 et 4 ans, nés et élevés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Distance 2,800 mètres.

Champagne, à M. Gossen, de Fives-Lille. — Jacinthe, à M. Monsen, à M. Louis Leduc, de Marquise. — Rubis, à M. Thuillier, de Lillers.

Cinquième course. — Prix de la Société hippique (obstacles), 1,250 francs offerts par la Société. Grand international au trot attelé (handicap par distance). 800 francs au premier, 325 francs au second et 100 francs au troisième. Ouverte à tous chevaux de 3 ans et au-dessus et de tous pays. Distance, 6,050 mètres environ.

La publication du handicap aura lieu le lundi 30 juin aux bureaux de la sous-préfecture.

Gagnant, à M. Verhoecke, de Lille. — Flavie, à M. Charles Dyson, d'Amay, — Bois-de-Chênes, à M. Emile Lamoral, de Fives-Lille. — Volcan, à M. Lestarquis, de La Bassée. — Engoulevent, id. — Papillon, à M. Barbieux, d'Hesdin (Nord). — Grandpamme, à M. Florentin Leuwk, de Roubaix. — Ferrando II, à M. Corman, de Fives-Lille. — Hugh, à M. Prévost, de Fourquevaux. — Idole, à M. Delangle, de Lille.

Course plate (course au galop). Prix des amateurs. — Hacks et hunters (gentlemen riders) 300 fr. pour hacks et hunters, chevaux entiers, hongres et juments, de toutes espèces et de tout pays, de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas couru depuis le 1er janvier 1890 dans d'autres courses (plates ou à obstacles) que celles réservées aux hacks et hunters, ou dans des steeple-chases militaires de 1re ou de 2e série, conformes au règlement de la société des steeple-chases de France, et montés par des officiers ou gentlemen riders. Les entrées au 2e jusqu'à concurrence de 200 fr. et après que le 3e aura retiré la sienne. Distance 2800 mètres. Tenue de course ou habit rouge.

Gagnant, à M. Des-Vosseaux, officier, 19e chasseurs à cheval. — Mistral, à M. de Brimont, de Paris. — Rose-argent, id. — Ecouves, à M. Masson, officier 19e chasseurs. — Trefoil, à M. Destombes, de Lille. — Aidé, à M. Tambrise, de Rouvroy.

Course de haies (prix des dames). Hacks et hunters, gentlemen riders, 500 fr. pour hacks et hunters, chevaux entiers, hongres et juments, de toute espèce et de tout pays, de 3 ans et au-dessus n'ayant pas couru depuis le 1er janvier 1890, dans d'autres courses (plates ou à obstacles) que celles réservées aux hacks et hunters ou dans des steeple-chases militaires de 1re ou de 2e série, conformes au règlement de la société des steeple-chases de France, et montés par des officiers ou gentlemen riders.

Les entrées au 2e jusqu'à concurrence de 200 fr. après que le 3e aura retiré la sienne. Distance 2800 mètres. Tenue de course ou habit rouge.

Gagnant, à M. de Lasge, de Belleforêt. — Pollenpriss, à M. de Joubert, off. 2e dragons. — La Guingère, à M. le Vilmin, off. 16e chasseurs. — Fleurile, à M. de Vasseur, off. 16e chasseurs. — Ecouve, à M. Masson, off. 19e chasseurs. — Mistral, à M. de Brimont, de Paris. — Bain d'Argent, id. — Valer, à M. Caron, de Lille.

Une Page d'Histoire

LA PRISE DE BOUCHAIN EN 1815

Par les Bourbons

RACONTÉE PAR UN ROYALISTE

Un jour, Louis XVIII, je pense, était déjà dans Cambrai, un détachement sort de Bouchain pour aller à l'approvisionnement. En faisant une battue dans les champs, on aperçoit un individu qui portait les insignes du Royalisme : on sut plus tard que c'était un volontaire revenu de Gand, qu'il avait le grade de capitaine et se nommait Leclerc. Il revenait de Gand, Louis et retournait à Mastaing où il avait son logement.

Nos soldats fondent tous à la fois sur cette faible proie, poursuivant ce malheureux comme une bête fauve et finissent par le forcer entre deux villages. Le capitaine Leclerc, cerné de toutes parts, ne peut plus s'échapper et doit céder au nombre : il se réfugie dans l'humanité de ses compatriotes que les circonstances ont rendu ses ennemis.

En se désignant comme père de famille, il croit exciter plus vivement leur générosité : voyant qu'il n'est pas entendu, il offre son argent, sa montre, tout ce qu'il possède, il ne réclame que la vie pour ses pauvres enfants !... Qu'on ne parle pas avec tant de complaisance de la férocité des peuplades lointaines : il n'est pas besoin de trouver des forfaits, d'emprunter aux sauvages des comparaisons et des noms : dans ses guerres de partis, l'Europe est assez riche de ses propres crimes et de ses sanglantes dénominations.

Hélas ! ce n'était pas à des cannibales que le capitaine Leclerc était affaire ! c'était à des Français fanatisés par l'opinion et ils l'égorgèrent impitoyablement aux cris de Vive l'Empereur ! un gendarme fut celui qui joua le rôle le plus actif dans cette épouvantable scène.

Sans doute ces meurtriers auront horreur d'eux-mêmes, et craignant l'exécration publique, ils enseveliront dans la plus profonde obscurité cet acte de barbarie ? — Ils s'en font au contraire un trophée.

Ils rentrent à Mastaing, Bouchain, portant en triomphe les vêtements de leur victime : ils les exposent en vente sur la place d'armes, et il se trouve des gens pour mettre à prix cette dépouille encore fumante !

Quelques jours après cet affreux événement, M. de Brichambeau, militaire français, nommé par le Roi gouverneur de Bouchain, arriva au village d'Iwuy avec plusieurs gardes du corps, ils s'approchèrent de la ville à une portée de canon et de là, un parlementaire fut envoyé pour la sommer au nom de Louis XVIII de se rendre.

Le commandant repoussa sévèrement cette proposition. M. de Brichambeau, sans se rebuter, réexpédia son parlementaire ; mais son ton fut plus sévère que la première fois ; on lança, des ouvrages avancés, un obus qui alla éclater près de l'auberge où étaient réunis M. de Brichambeau et les officiers de son escorte.

Ces démonstrations hostiles faisaient présager une vigoureuse résistance ; quand, tout-à-coup, deux cents arrivée en ville firent connaître d'une manière certaine que Louis était redevenu Roi, et Bonaparte, usurpateur. Tout changea par l'effet de cette officielle et magique nouvelle, et le lendemain du jour où l'on avait tiré le parlementaire, M. Bigarre, rendant foi et hommage à l'autorité renaissante, monta à cheval pour aller au devant du nouveau gouverneur.

Au lieu d'écrire « Saragosse », en traits de feu, sur une enseigne de mort, on traça « Bouchain est à l'agriment de M. le commandant, le pacifique « Vive le Roi » en soie et coton, sur des fonds blancs fleurdelisés.

M. de Brichambeau était devenu maître de Bouchain sans coup frappé ; mais quelques personnes pensèrent que la prise de possession de cette ville devait être signalée par un simulacre de triomphe. L'ouvrage fait à sa légitimité par l'homme des cents jours ayant, comme on le sait, reçu quelque publicité, il était naturel qu'on voulut donner de l'éclat aux actes qui en formaient la réparation. Puis en faisant du bruit à Bouchain, on aurait peut être le droit de publier un jour que le canon des alliés à Waterloo n'avait pas seul accompli l'œuvre de notre seconde résurrection.

Enfin, par un motif monarchique ou national, tous les volontaires royaux, dissémi-nés dans les campagnes, reçurent l'ordre de se réunir, d'extraire les paysans de leurs chaumières et de les faire tant bien que mal et de les amener sur le glacis de la porte de Douai. Là se rendirent, au nombre de sept ou huit cents, des paysans endimanchés, fièrement armés de fusils de chasse, de fourches, de faulx, de fléaux, de bâtons, et commandés par des fidèles serviteurs de Gand, portant des écharpes et des brassards blancs. A cette rustique et vaillante troupe s'était jointe une bande considérable de femmes et d'enfants ayant sous le bras des sacs destinés sans doute à renfermer la bulle. Tous ces gens s'étant avancés pêle-mêle et sans frayeur, firent une triple décharge de vivat en l'honneur de Louis XVIII, les portes s'ouvrirent devant eux et ils entrèrent d'emblée dans la ville.

Le Gouverneur avait, par une sage précaution, relégué dans la ville basse les hommes composant encore la garnison, et en avait fait fermer les portes. La ville haute, qui est fort petite, se trouva totalement encombrée par l'arrivée de ces nouveaux venus ; on en plaça jusqu'à vingt ou trente dans chaque maison. On leur fit ensuite d'abondantes distributions de liquides enlevés dans les magasins ; mais rien n'ayant été préparé pour les vivres, et les bourgeois s'étant refusés à leur en donner, nos héros de nouvelle fabrique se trouvèrent fort désappointés et quittèrent le soir même une cité ingrate et un métier glorieux, il est vrai, mais qui ne rapportait que de quoi boire. Il ne resta que des volontaires royaux ou des hommes nouvellement faits, titre, et chez plusieurs desquels l'avidité surpassait de beaucoup la fidélité. Ces derniers depuis longtemps affamés, comptaient se gorger de tous biens sous le règne qui recommençait. Leur d'eut, portraits de Louis, officier, vint en arrivant présenter au gardemagasin un bon ainsi conçu : « Bon pour distributions de vin pour la subsistance du soussigné pendant le présent jour. Bouchain, etc., » que feront les alliés, nos maîtres, si nos gens se permettent de telles licences !

M. de la Ferté, qui accompagnait M. de Brichambeau, remplaça bientôt celui-ci dans le commandement de Bouchain, et cette ville eut pour garnison le régiment de La Courbonnère. Ce régiment avait 800 hommes, bien habillé et équipé avec tous effets portugais, provenant d'un navire de cette nation, qu'on disait avoir fait naufrage sur les côtes de la Belgique.

Aimé Leroy.

Pour copie conforme :

Un Furetkur.

LE FESTIVAL DE COMINES

Autour de l'antique beffroi dont le joyeux carillon perlait dans l'air les notes des airs populaires de la Flandre, les sociétés de fanfares, d'harmonies et d'orphéons de la région s'étaient hier réunies en grand nombre. On en comptait plus de cent-trente-trois.

Comines d'ordinaire si calme, avait pris depuis quelques jours un grand air de fête, grâce aux préparatifs auxquels se livraient les habitants qui tenaient à faire à leurs hôtes une réception digne de la vieille renommée flamande.

Les trains partant de Lille étaient bier, dès la première heure envahis, non seulement par les Sociétés musicales, se rendant au festival mais aussi par d'innombrables familles qui avaient reçu des Comitols d'aimables invitations à venir partager les plaisirs d'une fête qui promettait d'être splendide.

Les espérances les plus optimistes ont été dépassées.

En descendant de la gare on se trouve devant un arc-de-triomphe d'un goût exquis, formé de panneaux peints par un artiste dont nous n'avons pu, malheureusement, nous procurer le nom.

Au milieu des écussons formés de fleurs fraîches et ravissantes, on admire des drapeaux français et belges jetés à profusion, on lit ces mots : R. F. Honneur aux étrangers, R. F.

On a dû piller toutes les pépinières des environs pour réunir un nombre d'arbustes aussi considérable que celui qui décore les rues.

D'un bout à l'autre de la rue de la Gare, les mâts se succèdent, reliés entre eux par des ballons de couleur orange.

L'effet est superbe.

Malheureusement le vent souffle avec violence, arrachant une grande partie des préparatifs spécialement faits pour les illuminations.

En poursuivant la promenade dans la ville, on rencontre un grand nombre d'arcs de triomphe conçus et exécutés par l'initiative des habitants des différents quartiers.

Vers quatre heures, une bombe partie de la place, éveille l'attention de la foule : C'est le commencement du cortège qui se dirige par les rues : de la Gare, d'Hurlupin, Grande-Place, rues de Lille, de Quesnoy, de la Chaîne de la Gare et de Lille.

L'espace nous manque pour apprécier la tenue de chacune des Sociétés participant au cortège, qu'il nous suffise de dire que le coup d'œil était vraiment charmant.

Les Sociétés défilent dans l'ordre suivant :

1. Société hippique, Comines. — 2. Sapeurs, clairons, tambours, Comines. — 3. La Philharmonique, Comines. — 4. La Concorde, Comines. — 5. La Fanfare, Houplines. — 6. Les Folles Lyriques, Lille. — 7. La Fraternelle des Trompettes, bons cosmos Croix. — 8. L'Espérance, Roubaix. — 9. Les Trompettes de Lourcine, Wasquehal. — 10. Hallain. — 11. Les Trompettes dévoués, Marquette. — 12. La Fanfare, Wambrechies. — 13. L'aurore, Roubaix. — 14. La Philharmonique, Ypres. — 15. Les Gaulurons, Armentières.

16. La Musique municipale, Chapelle d'Armentières. — 17. La Fraternelle serviteurs-Réunis. — 18. La Fanfare municipale, Hallennes. — 19. La Fanfare municipale, Armentières. — 20. La Fanfare du Broeck, Fives-Lille. — 21. La Philharmonique. — 22. Les Amis-Réunis, Roubaix. — 23. Les Trouvères, Tourcoing. — 24. L'Union musicale, Comines-Belgique. — 25. L'Union des Travailleurs, Roubaix. — 26. L'Harmonie, Roncq. — 27. Les Amis-Réunis, Wasquehal. — 28. L'Harmonie, Belleianc. — 29. La Lyre Ouvrière, Lille.

30. La Fanfare, Madeleine. — 31. Les Vrais Amis, Wervicq-Sud. — 32. L'Harmonie, Frelinghecke. — 33. Les Mélophiles, Tourcoing. — 34. La Renaissance, Bois-Grenier. — 35. La Lyre Ouvrière, Marcq-en-Barœul. — 36. L'Harmonie, Fléchinelles. — 37. L'Union des Trompettes, Armentières. — 38. La Fanfare, Pont-de-Nieppe. — 39. L'Alliance Chorale, Roubaix. — 40. La Fanfare, Mouvaux. — 41. L'Union Chorale, Lille. — 42. La Musique municipale, Roubaix. — 43. La Chorale, Saint-Andrié. — 44. La Philharmonie, Baillœul. — 45. La Lyre Ouvrière, Lille. — 46. L'Union des Bas-Warneton. — 47. L'Aiglette, Roubaix. — 48. L'Harmonie, Quesnoy-sur-Deûle.

49. La Fanfare, Bois-Grenier. — 50. Jeune France, Wasquehal. — 51. La Ghonde, Marcq. — Marcq en Barœul. — 52. Les Amis Réunis, Wervicq-Sud. — 53. L'Espérance, Bois-Grenier. — 54. L'Harmonie, Popperinghe. — 55. La Cécilienne, Houplines. — 56. Les Amis Réunis, Marcq-en-Barœul. — 57. La Musique des Travailleurs, Tourcoing.

71. L'Harmonie Tourquennoise, Tourcoing. — 72. L'Union Chorale, Tourcoing. — 73. Les Trompettes de Chasse, Roubaix. — 74. L'Orphéon Tourquennois, Tourcoing. — 75. La Réveil musical, Lille. — 76. La Fraternelle, Lille.

77. L'Harmonie, Wervicq. — 78. L'Espérance, Tourcoing. — 79. L'Harmonie municipale, Marcq-en-Barœul. — 80. La Fanfare, Bois-Grenier. — 81. Musique, Ascq. — 82. Les Mélomanes, Roubaix. — 83. Union des Trompettes, Roubaix. — 84. La Gymnastique Comines-France. — 85. Sapeurs-pompiers, Comines-France.

A sortir après le défilé commence le festival dans la grande salle de la mairie et sur tous les kiosques.

Il nous serait impossible de citer toutes les sociétés ; nous nous contentérons de féliciter celles que nous avons eu la bonne fortune d'entendre.

Chez sont : salle de la Mairie, « l'Union orphéonique » qui a affirmé par une impeccable exécution, de très sensibles progrès.

Sur le kiosque on applaudit la Concorde de *Comines et on réclame la Marseillaise*, que les musiciens ne jouent point.

Est-ce que la proximité de la frontière ferait oublier aux membres de la Concorde qu'ils sont français et que la *Marseillaise* est l'hymne de la Patrie.

On faisait des gorges chaudes de l'esprit mesquin de cette musique arriérée et il a fallu l'influence du directeur des sociétés présentes pour qu'une formidable bordée de sifflets ne vienne protester contre cette sotte abstention. Nous nous félicitons pour les habitants de Comines que cette protestation méritée cependant ne se soit pas produite.

L'Union chorale de Wervicq a remporté à la mairie un grand succès qu'a partagé l'Union chorale de Lille que nous avons toutefois trouvé bien nombreuse que d'ordinaire.

L'Espérance, de Tourcoing, a été très acclamée.

L'éloge de la Fanfare Delattre, de Roubaix, ne doit plus être fait : applaudie sur le parcours du cortège, cette musique l'a été beaucoup plus encore après son excellente exécution.

La Fanfare de Loos, l'Harmonie d'Houplines, la Fraternelle de Lille et la Grande Fanfare d'Armentières ont également très bien exécuté leurs morceaux.

Nous n'en dirons pas autant de la Philharmonie de Bailleul dont l'exécution a ressemblé à une véritable cacophonie.

L'Harmonie Tourquennoise et l'Harmonie de Quesnoy-sur-Deûle sont des musiques bien dirigées dont les attaques sont faites avec franchise et nettement, elles savent les nuances avec un grand sentiment artistique.

Au kiosque de la rue de Lille, nous devons citer : l'Union des Travailleurs de Tourcoing, les Trouvères et la Fraternelle de Tourcoing, ainsi que l'*Avenir du Petit-Château*. Ces Sociétés ont été chaudement acclamées.

Rue de la Gare, tout le succès a été pour le Réveil musical de Lille, l'Orphéon Tourquennois, et l'Union des trompes de chasse de Roubaix.

Rue d'Hurlupin, applaudissements chaleureux à l'Abeille de Roubaix, et les Mélophiles de Tourcoing.

Place du Château nous avons eu à applaudir de grands morceaux de l'Harmonie de Pérenchies, énergiquement dirigée par M. Valcke ; l'Espérance, l'Union des trompettes de Roubaix et de Croix. Quoique ayant exécuté son morceau à une heure tardive, la fanfare de Messines et les Mélomanes Roubaisiens, ont maintenu autour du kiosque une foule compacte.

La soirée s'est terminée par une illumination splendide allumée dans les principales rues de la ville par MM. Glorian et Dupire, de Lille. L'aspect de la ville à deux heures du soir était absolument féerique, surtout lorsque dans le ciel redevenu pur après les variations de la journée se sont élancées les fusées multicolores du feu d'artifice tiré rue d'Armentières.

Une animation folle n'a cessé de régner pendant toute la soirée et la nuit dans la ville de Comines : dont tous les habitants, aujourd'hui à la joie, reprendront demain leur existence laborieuse et calme, heureux d'avoir pu, pendant quelques heures, oublier les tracas d'une vie de pénible travail.

Chronique locale

ROUBAIX

Les rapports des délégués à l'Exposition universelle. — La mairie nous envoie la note suivante :

Nous avons dit hier que le travail de classement des rapports des délégués à l'Exposition universelle avait été confié à M. le Maire de Roubaix, il y a plus de trois mois, par la commission spéciale d'examen nommée par le conseil municipal.

C'est une erreur que nous empressons de rectifier.

La Mairie n'est pas responsable du retard que nous avons signalé. Elle n'est pas encore en possession du travail de classement dont il s'agit ; elle n'a donc pu faire, jusqu'ici aucune communication au conseil municipal.

Nous savons, par les renseignements que nous avons recueillis, que la commission d'examen a été priée tout dernièrement de hâter l'accomplissement de son œuvre et qu'elle ne tardera pas à présenter ses propositions à M. le Maire.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort d'un vieux roubaisien connu de tous nos concitoyens, nous voulons parler de Jean-Louis Catteau, professeur de danse et de maintien.

M. Catteau exerçait sa profession depuis 40 ans, il est âgé de 69 ans.

Il était également professeur de danse au lycée de Tourcoing.

Un cas de léthargie. — L'état de Marie Bény, la jeune fille, qui est tombée en léthargie samedi matin est toujours le même.

Hier matin, son père est venu la voir et lui a ouvert les yeux ; elle l'a parfaitement reconnu. Aux questions qu'il lui a posées elle a répondu par des signes et a cet usage a pleuré puis s'est de nouveau endormie.

Une lutte entre agents et civils. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, le garde champêtre Plachy et l'agent Leclercq, en passant Grande-Rue, étaient informés qu'une bande de terrassiers et maçons frappaient à toutes les portes de la rue de la Grande-Chaîne.

Ils se rendirent sur les lieux et furent bientôt en présence d'une vingtaine d'individus auxquels les agents intimèrent l'ordre de se retirer.

Ces individus s'en allèrent, mais arrivés au pont de la Grande-Chaîne, ils recommencèrent de plus belle leurs extravagances, en menaçant les agents de les jeter dans le canal, s'ils avançaient.

Devant ces menaces, les représentants de l'autorité se mirent à la poursuite des drôles qu'ils atteignirent bientôt.

Une véritable lutte s'engagea alors entre eux et les agents.

Il fallut l'intervention de M. Masure, employé d'octroi, pour mettre en fuite les maçons et arrêter deux d'entre eux qui furent conduits au poste.

Ce sont les nommés Maximilien Coupez, maçon, âgé de 31 ans, demeurant rue des Fossés, et Jérome Yocquaux, âgé de 27 ans, demeurant au Pile.

Dans la bagarre, l'agent Leclercq a eu ses vêtements tout déchirés.

Pour avoir refusé à boire. — Hier vers une heure du matin, le nommé Ernest D..., surveillant demeurant rue Inkermann, qui avait absorbé pas mal de choses, se présentait chez M. Victor Duponchel, cabaretier rue des Fabricants.

Ce dernier, voyant l'état de son visiteur, le pria très poliment de sortir.

D..., ne voulut rien entendre et brisa avec le poing, plusieurs carreaux.

M. Duponchel s'empara alors de l'ivrogne qu'il remit entre les mains d'un agent.

Après avoir reçu les soins du docteur Bernard, car il avait la main blessée, il a été conduit au dépôt du 3e arrondissement.

Les chiens. — Dans la journée de samedi, *cinq chiens ont été mis en fourrière*, et et une contravention a été dressée.

Prime gratuite. — Voir à la quatrième page la prime offerte par la Photographie Elkan. 1715

Jeu de boule. — Une partie de jeu de boule à la plaines aura lieu le dimanche 6 juillet chez M. Félix Planchonnier, cabaretier, 52 face du peignage Alfred Motte, route de Watrelos.

De très beaux jambons y seront disputés La mise est de 25 centimes.

HOTEL DU COMMERCE

Café Billards. — Rue Nain, 20, Roubaix

Tous les Dimanches et Lundis, orchestre symphonique, de 4 à 11 heures. Dîners à prix fixe et à la carte. Salons pour familles. Grande salle pour noces et banquets. 171

VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 22 au 28 juin 1890

	Nomb. de colis	Kilos
Soies. . . .	11	1.926
Laines peign.	5.409	581.402
Laines filées.	655	68.383
Id. blousses	260	21.038
Cotons . . .	464	49.761
Totaux. .	6.743	723.410

Décerusage. . . . . 32 1/2 opér.
Tirage . . . . . 347 id.

Le Directeur de la condition publique,
L. BIPPER.

TOURCOING

Les gymnastes de Quesnoy-sur-Deûle A TOURCOING

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre numéro de Dimanche, la Société de gymnastique de Quesnoy-sur-Deûle a exécuté à pieds sa marche sur Tourcoing. Favorisée par un temps superbe, cette fête tout intime a pleinement réussi.

La jeunesse de Quesnoy, dont le dévouement patriotique a depuis longtemps reçu la consécration qu'il mérite, était conduite par notre excellent compatriote, M. Charles Delcroix, président de la Société, assisté de M. Viart, moniteur en chef.

M. le capitaine Dessauvages, président de *La Tourquennoise*, s'était rendu avec notre vaillante société municipale, à la rencontre de leurs camarades jusqu'au Blanc-Four.

L'Harmonie La Fraternelle, sous la brillante direction de M. Dhénin attendait la colonne au rond-point des eaux de la Lys.

Les deux sociétés dont on a remarqué la superbe allure, ont fait leur entrée au local de la rue Verte, à midi, escortées par une foule imposante.

Les membres d'honneur des deux sociétés étaient présents.

Dans un discours d'une note patriotique réellement touchante, M. le capitaine Dessauvages a présenté à la jeunesse de Tourcoing leurs amis de Quesnoy, insistant d'une façon toute particulière sur les bienfaits de ces institutions que l'on peut considérer, à juste titre, comme une des causes les plus précieuses du relèvement de notre armée.

En termes très heureux, M. Delcroix a remercié les Tourquennois de l'accueil dont sa société a été l'objet. Il se rappelera toujours de la délicatesse des sentiments qui ont présidé à cette réception ainsi que des souhaits de bienvenue dont tous ont été l'objet. L'œuvre est commencée, il faut en faire le but. Si des efforts constants sont faits, les résultats en seront fructueux. C'est pour la patrie et devant le drapeau qu'on se tend la main.

M. Ferdinand Bouillard, cordier, rue Verte, a alors offert à la *Tourquennoise*, une nouvelle collection d'agrès.

Le donateur a dit que son modeste cadeau serviraît plus tard, pour les jeunes — qui marcheront sur la trace des anciens.

Une lettre officielle sera adressée à M. Fortuit, l'infortuné de l'accident qui a eu son don.

Des remerciements ont été en outre adressés aux membres de l'Harmonie « La Fraternelle » sur le concours de laquelle on peut toujours compter.

A trois heures et demie, les deux sociétés étaient réunies sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où elles exécutaient des mouvements d'ensemble variés, difficiles et des plus intéressants.

M. Viart est un moniteur énergique qui a fait exécuter à sa section des mouvements de canne d'une difficulté peu commune.

C'est le digne confrère de M. Bouchery, de « la Tourquennoise », qui depuis quelque temps a obtenu des résultats surprenants.